

CABINET
du
MINISTRE
de l'Intérieur.

23
Bordeaux le 3 février 1871

Monsieur le Président,
J'ai l'honneur d'accréditer auprès
de vous M. Adolphe Gaiffe.

M. Adolphe Gaiffe est envoyé
en Suisse par le gouvernement de
la défense nationale comme son
délégué auprès de l'armée française
réfugiée sur votre territoire, à
l'effet de nous rendre compte
de l'état de troupes & des mesures
à prendre, et de l'assurer de l'exécution de ces mesures.
Il nous en rendra compte.

Je vous prie d'agréer l'assurance
de mes sentiments de haute
confédération.

Le Ministre de l'Intérieur & de
la guerre.

Louis Gambetta

M. le Président de la Confédération Helvétique

